CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E137921** **VALABLE JUSQU'AU** **10/02/2027**

ÉDITÉ LE 27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 5 850

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX
Siret : 529 414 922 00029
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 2120615
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 6905886304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 6905886304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : A.C.M.

LES PRES DU BOURDEAU
77515 FAREMOUTIERS

Téléphone : 01 64 65 26 38 **Fax :**
Portable : 06 83 97 45 15
Responsabilité légale :
JOAQUIM NICOLAS GÉRANT

Site Internet : http://www.acm-couverture.fr
E-mail : acm.joaquim77@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 897 946 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	18/01/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	7	14/01/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E137921** **VALABLE JUSQU'AU** **10/02/2027**

ÉDITÉ LE **27/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2011
Forme juridique : SARL

Capital : 5 850

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : **529 414 922 00029**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 2120615

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 6905886304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 6905886304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **A.C.M.**

LES PRES DU BOURDEAU
77515 FAREMOUTIERS

Téléphone : 01 64 65 26 38 **Fax :**
Portable : 06 83 97 45 15

Site Internet : http://www.acm-couverture.fr
E-mail : acm.joaquim77@gmail.com

Responsabilité légale :
JOAQUIM NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/01/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	14/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/02/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	25/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.